

Communiqué de presse

La commune de Faverges-Seythenex mobilisée pendant le confinement.

Depuis l'entrée en vigueur du confinement, le vendredi 27 octobre à 0 heure, la commune a adapté son fonctionnement et ses services pour répondre aux nouvelles mesures prises par le gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 et faire face à la deuxième vague.

Préparer la rentrée scolaire du 2 novembre 2020

Une réunion d'organisation de la rentrée scolaire avec les directeurs d'écoles, la directrice du service scolaire, l'adjointe au maire en charge du scolaire s'est déroulée dès le vendredi 27 octobre matin, avec les objectifs suivants :

- Mise en œuvre du protocole sanitaire renforcé
- Dispositions relatives à l'hommage national à l'enseignant Samuel Paty
- Dispositif urgence attentat

Protocole sanitaire renforcé : harmonisation entre les temps scolaires et périscolaires. Nouvelle organisation sur les temps de cantine et les temps périscolaires pour :

- Respecter le plus possible la distanciation d'un mètre entre les élèves
- Eviter le brassage des enfants / des groupes d'enfants
- Faire appliquer le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans
- Renforcer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
 - **Dans les groupes scolaires René Cassin et Viuz, pour la cantine**, deux services pleins sont organisés, pour permettre une distanciation d'un mètre entre chaque élève et le respect, dans la mesure du possible, des groupes classe ou des groupes de niveau, comme sur le temps scolaire. Ce dispositif entraîne de procéder au débarrassage, nettoyage/désinfection et redressage de toutes les tables entre les deux services.
 - Pour le périscolaire**, dans la mesure du possible, de nouveaux espaces sont utilisés afin de permettre l'application de la distanciation physique et de réduire le brassage des enfants.
 - Dans la cour de chaque école**, le respect des zones attribuées aux différents groupes se calque sur celui du temps scolaire.
- **A l'école de Seythenex, pour la cantine**, un travail est en cours afin d'agrandir le réfectoire en utilisant la salle de psychomotricité, l'objectif étant de respecter au mieux la distanciation entre les élèves. **Dans la cour de l'école**, les zones définies par l'école dans la cour sont respectées sur les temps de cantine et périscolaire.

Organiser les services municipaux

L'ensemble des services municipaux fonctionne normalement, pour assurer la continuité du service public auprès de la population. Chaque service s'est rapidement organisé pour proposer une alternance de travail en présentiel et en télétravail.

Une astreinte administrative a été mise en place, que ce soit par le maire, les adjoints et les services municipaux.

Les structures dédiées à la petite enfance sont ouvertes, la restauration scolaire et le portage des repas à domicile fonctionnent normalement. Il en va de même pour les « mercredis sans cartable » le matin et le centre de loisirs organisé le mercredi après-midi.

Le prêt des salles municipales aux structures extérieures à la mairie est suspendu pendant la durée du confinement. Les salles demeurent ouvertes dans le cadre de l'administration de la commune, pour des réunions de travail, les réunions du conseil municipal, des conseils d'administration (CCAS). Elles sont également ouvertes pour les activités sportives dans le cadre scolaire et périscolaire si besoin.

L'organisation des marchés est maintenue, que ce soit le mercredi matin et le vendredi après-midi (marché de producteurs), uniquement pour les exposants alimentaires.

Réunions avec les partenaires

Les élus et les services ont participé à plusieurs réunions avec différents partenaires de la commune pour faire le point et s'adapter à la situation.

Avec la Préfecture : conférence téléphonique organisée par le Préfet de la Haute-Savoie avec les maires et présidents d'EPCI de plus de 10 000 habitants.

De nombreux points relatifs au confinement ont été évoqués. La situation sanitaire en Haute-Savoie est très préoccupante, avec une moyenne pour notre département supérieure à la moyenne régionale et nationale. Tous les indicateurs sont en très forte hausse, contamination, hospitalisation, etc. Le Préfet appelle à la plus grande vigilance, au respect maximum des gestes barrières et du confinement instauré.

Avec les directeurs d'établissements scolaires : tenue des conseils d'école en visio-conférence, les 2, 3 et le 9 novembre.

Sur le volet social, conseil d'administration du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, le 3 novembre.

Soutien aux acteurs économiques en lien avec la CCSLA

La commune apporte son soutien et ses compétences internes (notamment sur le volet communication) à la mise en œuvre par la CCSLA de deux dispositifs d'aide aux acteurs économiques, qui se concrétiseront par :

- Une plateforme en ligne pour les producteurs et commerces fermés,
- Une carte interactive pour les commerces, restaurateurs et hôteliers ouverts.

Pour Jacques Dalex, maire de Faverges-Seythenex et président de la Communauté de communes, et Sébastien Scherma, vice-président en charge du volet « Développement économique », il est essentiel de trouver des solutions d'accompagnement, avec une réactivité exceptionnelle.

Ces dispositifs seront activés dans les plus brefs délais.

Contact presse :

Florence Leproust – responsable communication ville de Faverges-Seythenex - 06 16 84 58 38 - com@faverges.fr